REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2001-175 DU 28 MAI 2001

Chargeant Madame Yvette Céline KANDISSOUNON SEIGNON, Ministre de la Santé Publique de l'intérim de Madame Claire HOUNGAN AYEMONNA, Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité pour compter du 25 Mai 2001 au 02 Juin 2001

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu La Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;

Vu La Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;

Vu Le Décret n° 2001-170 du 07 Mai 2001 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1er : Pour compter du 25 mai 2001, Madame **Yvette Céline KANDISSOUNON SEIGNON**, Ministre de la Santé Publique est chargée de l'intérim du Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité, pendant l'absence de Madame **Claire HOUNGAN AYEMONNA**.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 mai 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 6–AN 4–CS 2–CES 2–HAAC 2–MFE–MSP 4–SGG 4
AUTRES MINISTERES 18 – JORB 1.